

## REVALORISATION DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE : LES PROMESSES NE SONT ENCORE UNE FOIS PAS TENUES !

Lors d'un CSA ministériel, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale avait promis à notre organisation syndicale une revalorisation des personnels non enseignants. Il n'avait d'ailleurs pas fermé la porte à une revalorisation indiciaire.

### Aujourd'hui, toutes ses promesses sont passées à la trappe !

Au prétexte qu'il faut faire des économies et contribuer à l'effort de guerre dans lequel s'est engagé le président Macron et son gouvernement, on tape sur les personnels !

Pour rappel, le SPASEEN FO avec sa fédération, la FNEC-FP-FO n'a pas signé en 2021, le pseudo plan de requalification pluriannuel imposé par le ministre de l'EN de l'époque, JM Blanquer, plan signé par l'UNSA, la CFDT et le SNALC.

Le SPASEEN FO avait revendiqué, immédiatement, une revalorisation indiciaire, un repyramidage des grilles ainsi que la convergence indemnitaire interministérielle.

Les organisations syndicales ont été conviées à un groupe de travail le 2 mai 2024.

Lors de ce GT, encore une fois, le ministère nous propose des miettes indemnitaires pour 2024 :

#### ► UN MONTANT FORFAITAIRE DE L'IFSE :

- \*865 euros bruts annuels pour les attachés
- \*350 euros bruts pour les secrétaires administratifs
- \*0 euros pour les adjoints administratifs !
- \*0 euros pour le moment pour les ITRF !
- \*0 euros pour les personnels Jeunesse et sports !

#### ► UNE « ENVELOPPE DE CONVERGENCE NATIONALE DU CIA » POUR LES ACADÉMIES EN DESSOUS DE LA MOYENNE POUR ATTEINDRE :

- \*750 euros bruts pour les attachés
- \*550 euros bruts pour les secrétaires
- \*400 euros bruts pour les adjoints

**Attention, aucune revalorisation pour la moitié des académies et aucune garantie de perception de ce montant pour chaque agent ! Et surtout aucune information sur les académies concernées !**

Encore une fois, rien pour les contractuels qui exercent leurs missions dans les mêmes conditions que les titulaires.

Une fois de plus, pas de revalorisation indiciaire pour rattraper la perte de la valeur du point d'indice, l'inflation galopante.

Encore une fois, on oublie la moitié des personnels administratifs, ceux qui gagnent le moins, les personnels ITRF, jeunesse et sports, les ATEE des services déconcentrés (il en existe encore qui ne sont pas ITRF !).

**Pour le SPASEEN FO, l'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire reste une priorité !**  
L'indiciaire, garant du salaire immédiat et du salaire différé, le seul qui compte pour la retraite !

### Le SPASEEN-FO rappelle son refus du salaire au mérite.

La carotte de la revalorisation indemnitaire et le chantage pour porter atteinte au temps de travail.

**Le SPASEEN FO** tire le signal d'alarme ! En effet, la cour des comptes estime que les personnels de l'Éducation nationale ne travaillent pas assez... et voudrait que soit revu l'application des 1607 heures !

Pire que tout, aucune future revalorisation ne se fera sans révision, à la hausse, du temps de travail des personnels.

Inadmissible, inacceptable, tous les personnels travaillent bien au-delà des horaires, la plupart du temps sans récupération ni indemnisation des heures supplémentaires effectuées.

Notre employeur ferme les yeux sur toutes les heures effectuées le soir, les weekends pour compenser le manque de personnels dans les services comme dans les EPLE, tout en imposant des outils défaillants tels que RENOI RH, OPALE et autres...

### TROP C'EST TROP !!!!!

La pression mise sur le gouvernement par les milliers d'enseignants mobilisés partout a fait plié le ministère qui avait demandé aux rectorats de reprendre les budgets correspondants aux Heures Supplémentaires (HSE) et Indemnités pour Missions Particulières non consommées dans les établissements. Des personnels engagés dans des projets se voyaient donc contraints de les abandonner du jour au lendemain ou de travailler gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Il est urgent de faire pression et de se mobiliser.

### C'est pourquoi le SPASEEN FO revendique :

- aucune remise en cause de nos statuts ;
- aucune remise en cause du temps de travail ;
- une revalorisation immédiate de 10% du point d'indice dans l'attente du rattrapage de 28% ;
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire de base ;
- la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- la création des postes à la hauteur des besoins ;
- de vraies mesures massives de requalification de C en B et de B en A ;
- l'abandon d'OPALE et de RenoirH ;
- l'abrogation de la réforme des retraites.

### Se syndiquer

Se rendre sur notre site : <https://spaseenfo.fr>

### Prendre contact

Tél. 01.56.93.22.93 / [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)

6-8, rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil cedex



Spaseen\_FO



SPASEEN.FO.national

